

DEFINITION:

- Le rebasage est un terme issue de l' anglais <<rebasage>>; définit comme un renouvellement complet, ou réfection totale de la base de la prothèse en vue de sa meilleure adaptation a tous les tissus qui entre en contacte avec elle.
- Son principe est d' utiliser l' ancienne prothèse du patient comme porte empreinte individuel afin d' avoir une empreinte qui permet de refaire la base.